



Service public fédéral  
**Emploi, Travail et  
Concertation sociale**

Dr Delsaux Valentine  
Médecin inspecteur

CBE Namur- Luxembourg- Brabant Wallon



L'après Covid?

**Et le conseiller en prévention, qu'a-t-il dit?**



# Je vais évoquer avec vous:

Une **petite** carte d'identité du virus

Un retour sur les interventions de CBE

Une réflexion sur la gestion de la crise

Ce que cette crise nous apprend

# Mais je ne vais pas évoquer:

Les décisions du CNS

La situation épidémiologique

Les polémiques multiples...





## Covid 19:

## qui es-tu?

- ▶ Nouveau coronavirus (SARS-CoV-2). On en connaissait déjà!
- ▶ L'épidémie a débuté dans la ville de Wuhan. Un 1<sup>er</sup> groupe a développé des symptômes entre le 8 décembre 2019 et le 2 janvier 2020
- ▶ La transmission se fait principalement de personne à personne par gouttelettes. Les gouttelettes infectieuses sont transmises par exemple en toussant ou en éternuant ou en touchant ces gouttelettes sur des objets et des surfaces (par exemple les poignées de porte).
- ▶ L'infection peut causer une maladie bénigne (80% cas), une pneumonie légère ou une pneumonie sévère
- ▶ Groupes à risque
- ▶ Diagnostic par test PCR, scanner
- ▶ Pas de traitement spécifique, des vaccins sont en cours de développement

Emergence de nouvelles maladies infectieuses que les moyens modernes de communication et les mouvements des populations propagent rapidement à l'ensemble de la planète

# Quatre indicateurs pour suivre l'évolution de l'épidémie

30 septembre, nombre cumulés de cas depuis le 15 mars 2020

- Cas confirmés: 117 115
- Nouvelles hospitalisations de cas confirmés: 20 224
- Occupation des unités de soins intensifs (USI)
- Décès: >10 000

*La médecine n'est pas une science exacte...cela peut paraître insécurisant quand on ne fait pas partie du personnel de santé*

# De nombreuses incertitudes

- Grands contamineurs vs faibles contamineurs
- Activité du virus sur les surfaces
- Immunité: durée, intensité
- Traitement efficace: hydroxychloroquine, dexaméthasone, ...
- Recherche médicale: constante et internationale
- Défi de l'hiver et sa panoplie de virus respiratoires...
- Efficacité des mesures de prévention: **oui, évidemment!**



23 septembre 2020 | Joint News Release

**Pandémie de COVID-19 : les pays sont invités à prendre des mesures plus énergiques pour enrayer la diffusion d'informations nuisibles**

# Témoignages CBE

- Crèche: puis-je refuser un enfant dont les parents sont en télétravail? Cela limiterait l'accueil au strictement essentiel
- Plongeurs pro: peut-on reprendre les plongées si un test covid est négatif
- Que faire avec ceux qui ne supportent pas le masque?
- L'employeur n'a pris aucune mesure de protection, comme d'habitude...
- Comment savoir si des travailleurs sont positifs au test Covid?
- Maintenant que ça va mieux, on doit tous revenir au bureau, est-ce normal?
- Un jeune (26 ans) travailleur frontalier revient de vacances d'une zone rouge. Il évoque ses vacances avec ses collègues. Ceux-ci prennent peur et demande qu'il soit renvoyé chez lui. L'employeur estime qu'il n'a pas à savoir où il est parti en vacances et se sent impuissant. Que peut-il faire?

Etc, etc, ...des réponses « sur mesure »

Et aussi, beaucoup d'échanges avec les médecins du travail sur l'interprétation des mesures de Sciansano – les mesures proposées par les CP



# CBE

- ▶ Très sollicité par des travailleurs:
  - ▶ Sur les obligations de l'employeur
  - ▶ Comment faire respecter les règles du CNS
  - ▶ Plaintes fondées/non fondées
- ▶ Aussi par des employeurs/CP internes
  - ▶ Est-ce suffisant? Correct?
  - ▶ Comment protéger les travailleurs tout en maintenant l'activité
  - ▶ La question des mesurages: T°, évaluation médicale, questionnaires vie privée ...
- ▶ Notre réponse a souvent été:
  - ▶ **Et le conseiller en prévention, qu'a-t-il dit? Et l'analyse des risques? ...**



A word cloud of French terms related to occupational safety and health. The most prominent words are 'protection', 'travail', 'sécurité', 'risques', and 'santé'. Other visible words include 'accident', 'violence', 'chimiques', 'amiante', 'formation', 'visite', 'entreprises', 'suivi', 'grave', 'analyses', 'service', 'collective', 'syndicats', 'bien', 'être', 'prévention', 'consultations', 'chantiers', 'risque', and 'apostille'. The words are arranged in a cluster, with 'protection' at the bottom and 'santé' at the top right.

Et tout ce qui n'était pas lié au Covid



# (1) Il était une fois une crise: *une rupture dans l'équilibre*

- ▶ Tout système tend à retrouver un équilibre après une crise... de manière plus ou moins heureuse
- ▶ A généré peu de nouveaux problèmes:
  - ▶ Ils ont vite été résolus par des aménagements organisationnels
- ▶ Effet loupe:
  - ▶ Sur les problèmes pré-existants: RPS, équipements, ...
  - ▶ Maturité managériale

**Confiance, dialogue, sens du travail, ressources?**



## (2) Une occasion de réinterroger nos certitudes...

- ▶ 3 postures managériales/organisationnelles sont décrites
- ▶ Occasion d'expérimenter autre chose
  - ▶ Télétravail, déplacements, efficacité, ambiance calme...
  - ▶ Communiquer autrement
  - ▶ Réorganiser le temps de travail: temps passé en réunion...
  - ▶ Se rendre compte... de ce qui compte
- ▶ Occasion d'observer
  - ▶ Et de réagir? ou attendre que ça passe??
- ▶ D'en tirer des leçons?

### (3) Venir au bureau, c'est prendre un risque?

Donc il faut que ça en vaille la peine!

- Communication non verbale (qui facilite la compréhension)
- Socialisation
- Échanges informels « entre 2 portes »
- Les partages de connaissances tacites

#### ➤ **DES ESPACES DÉLIBÉRATIFS**

« Le travail suppose l'invention et l'appropriation des savoir-faire collectifs » (Ch.Dejours)



# Le CNS s'est invité dans les décisions de l'entreprise:

- Gestion de l'incertitude
- Consignes (claires?) obligatoire vs conseillé
- Responsabilité de l'employeur? Qui décide encore? Sur base de quoi?

## Vers un retour à l'équilibre?

- CNS 23/09: « donner des perspectives à long terme »
- Rappeler les règles de base

*« N'oubliez pas : nous sommes la solution »* Sophie Wilmès



Jusqu'à quand va-t-on considérer  
le Covid 19 comme une crise?



**Culture du Bien-Être au Travail**



# Systeme Dynamique de Gestion des Risques

SPF ETCS:

*« Le développement d'une véritable culture de prévention exige en effet un changement de comportement qui implique que la prévention soit intégrée dans tous les aspects de l'activité humaine au sein de l'entreprise »*

# Pour un travail sain et sécurisé

- ▶ Faire une analyse des risques
- ▶ Prendre des mesures adéquates de prévention
- ▶ Évaluer les mesures régulièrement ou en cas de problème/changement de process
- ▶ Adapter les mesures de prévention

## Passer d'une gestion de crise à une politique de Bien-Être au travail

- ▶ Qui inclut un nouveau risque (santé publique)
- ▶ Se base sur une évaluation de la situation propre à l'entreprise
- ▶ Avec recul, créativité et sagesse

**Et concertation!!**



# Quelles ressources a l'employeur pour faire face à une crise sanitaire?

- Le médecin du travail, pardi!
- Le conseiller en prévention
- La personne de confiance, le CPAP
  - = Le SIPP/SEPP et toute son organisation pourtant **bien rôdée mais encore inconnue pour beaucoup**
- Les ressources extérieures [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)
- Le Plan Global de Prévention

## ➤ CPMT

- Participe à l'analyse des risques
- Validation des mesures de prévention
- Communique en CCB
- Consultations spontanées pour e/a les travailleurs vulnérables
- Adaptation des postes de travail
- Faire appel à lui

## ➤ CBE

- Vérifie que l'AR a bien été réalisée en conformité avec les prescrits légaux (Code et les Arrêtés)
- Vérifie que le CP/ CPMT a bien remis un avis et que la concertation a eu lieu
- Remet un avis spécifique lorsqu'une situation ne rencontre pas l'unanimité
- Donne des informations collectives (T°, testing, ...) via les canaux de communication. **Guide générique Covid 19**

Améliorer de façon permanente le bien-être au travail des travailleurs  
Mise en œuvre et suivi des politiques en matière de bien-être  
CBE: conseil, prévention, répression



L'employeur est-il tenu de soumettre des documents écrits sur l'analyse des risques relative à l'exposition au COVID-19, en tant qu'agent biologique du groupe 3, y compris l'avis de la concertation sociale ? De les soumettre au fonctionnaire compétent pour le contrôle auprès de la DG CBE ?

- ▶ Livre VII du Code s'applique *aux activités dans lesquelles les travailleurs sont exposés ou susceptibles d'être exposés à des agents biologiques résultant du travail* (risque accru par rapport à la vie privée)
- ▶ L'article VII.1-18 précise que *si l'analyse des risques montre que l'activité peut conduire à exposer les travailleurs à un agent biologique, l'employeur doit prendre des mesures de prévention*
- ▶ Les notifications au CBE: agents biologiques groupe 2, 3, 4 sciemment manipulés (cultiver, concentrer, modifier, expérimenter, infecter des animaux, ... )
- ▶ CBE s'intéresse à la politique de prévention mise en place + concertation sociale = guide générique pour la majorité des entreprises (check list)
- ▶ Une notification systématique serait ingérable en période de pandémie

## Les fontaines à eau sont-elles autorisées au travail, malgré le risque de formation d'aérosols entraînant la propagation du COVID-19 ?

- ▶ SPF ETCS: La propagation du virus a lieu via les gouttelettes, aérosols et éventuellement les contacts avec des surfaces/personnes infectées. Le virus ne se multipliera pas en dehors de son hôte, parce qu'il est dépendant, pour cela, de certains types de cellules vivantes, au contraire des bactéries et des moisissures. **Virus actif/inactif**
- ▶ Bien sûr, une personne peut éternuer en utilisant la machine mais la vitesse de l'air n'est pas très élevée dans ces machines contrairement aux sèche-mains. Idem pour les machines à café.
- ▶ Comment a été organisé le nettoyage du matériel mis en commun?
- ▶ **Et qu'a dit l'analyse de risque? Le médecin du travail a-t-il été interrogé?**

Il faut éviter d'instrumentaliser CBE contre les médecins du travail. Si un avis a été remis, nous devons le savoir.



En cas d'épidémie de COVID-19 dans une organisation ou une entreprise (privée ou publique), vous rendez-vous toujours sur place ? Ou le conseiller en prévention de l'entreprise est-il contacté ? Est-ce que l'analyse des risques devra être effectuée et exigée à nouveau ?

- Nous ne sommes pas contactés en cas d'épidémie dans une entreprise. C'est **l'inspection de l'hygiène** qui intervient (Aviaq, IrisCare) en cas de cluster dans les collectivités.
- L'inspecteur de l'hygiène prend contact avec le médecin coordinateur (s'il y en a un) ou l'employeur.
- Nous intervenons si les mesures de prévention n'ont pas été mises en place a priori et a posteriori. Nous nous basons sur les dépôts de plaintes, les demandes d'information/avis, ...
- S'il y a des manquements, nous veillerons à leur correction.
- L'analyse de risque est dynamique donc à chaque événement, changements, ... elle doit être **mise à jour**. Les mesures de prévention seront **adaptées** le cas échéant.